

Communiqué de presse

Jeudi 24 mars 2022

Guerre en Ukraine et ses conséquences pour les entrepreneurs normands : Les acteurs publics du Développement économique sont mobilisés



#SoutenonsNosEntreprises



Photo conf de presse C DORE – G TREUIL – REPRESENTANT H MORIN + VISIO CA

**Christophe DORE, Président CMA Normandie,
Gilles TREUIL, Président CCI Normandie,
Jean Louis BELLOCHE, Vice Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie,
Thierry LIGER, conseiller régional délégué en charge des entreprises en difficulté
ont présenté les dispositifs d'appui aux entreprises en lien avec les conséquences de la guerre en
Ukraine.**

Un engagement fort et un collectif public soudé

- La Préfecture de Normandie,
- La Région Normandie,
- Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Normandie,
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie,
- La Chambre Régionale de l'Agriculture de Normandie.

La guerre en Ukraine va avoir un impact économique sur les entreprises normandes, lié notamment aux :

- difficultés d'approvisionnement,
- augmentation des prix de certaines matières premières,
- augmentation du prix du gaz et de l'électricité,
- baisses d'activités Export en Russie, en Biélorussie et en Ukraine,
- sanctions économiques et financières contre la Russie.

Dans un contexte économique inédit, les acteurs économiques en charge de l'accompagnement des entreprises se mobilisent pour apporter une réponse simple et de proximité aux entreprises.

1) Mise en place d'un numéro unique normand «Impacts Economiques Crise Ukraine»

Conflit en Ukraine
Conseils et soutien aux entreprises impactées
02 32 100 520

#SoutenonsNosEntreprises

LES CCI DE NORMANDIE

AGRICULTURES & TERRITOIRES NORMANDIE

CMA Métiers Artisanat

Les Ministres Bruno Le Maire, Franck Riester et Jean Baptiste Lemoyne ont adressé une lettre de mission aux CCI de France le 17 mars, leur demandant d'être le principal point d'entrée des entreprises, en concertation avec les CMA et les Chambres d'Agriculture.

Rôle des réseaux CCI – CMA – CA :

- Renseigner les entreprises sur les mesures mises en œuvre à leur profit,
- Aider les entreprises dans l'accomplissement des démarches administratives requises,
- Remonter à la Préfecture et à la Région les difficultés rencontrées par les entreprises et les situations économiques complexes.

2) **Activation d'une cellule de crise** « Impacts économiques Ukraine »

Mise en place à compter de cette semaine, d'une cellule de crise à laquelle participent la Préfecture, la DREETS, la DRFIP, la CCI, la CMA, la CA, et la Région Normandie.

Cette cellule de crise se réunit en visio toutes les semaines et a pour objectif d'e :

- assurer la parfaite connaissance des dispositifs mis en place par le Gouvernement pour déploiement auprès des entreprises,
- informer les services de l'Etat de situations particulières rencontrées dans certains secteurs et par certaines entreprises, afin de mettre en place un accompagnement renforcé, soit de faire évoluer / adapter les dispositifs d'aide.

3) **Mise en place de 15 référents Ukraine** au sein des 3 réseaux consulaires

Objectifs : être au plus près des entreprises et les orienter vers les dispositifs les plus adaptés soit en lien avec les mesures du plan de résilience économique, soit les mesures classiques (aide à la recherche de fournisseurs, accompagnement afin d'identifier les actions permettant de réduire la facture énergétique, mise en relation avec le médiateur du crédit, CODEFI, la banque judiciaire, ...)

4) Page dédiée sur les sites internet des réseaux consulaires avec mises à jour quotidiennes

A titre d'exemples :

<https://www.normandie.cci.fr/impacts-economiques-guerre-en-ukraine>

[CMA Normandie | Conflit russo-ukrainien : Impact sur votre entreprise \(cma-normandie.fr\)](https://www.cma-normandie.fr/conflit-russo-ukrainien)

5) Organisation de **webinaires Impacts Economiques** par la Région Normandie et la préfecture Normandie

En fonction de l'évolution de la situation, la Région et la Préfecture organisent des visios avec l'ensemble des acteurs économiques (consulaires, filières, organisations patronales)

Zoom sur les relations commerciales

Normandie / Ukraine

Normandie / Russie

Russie

22^{ème} pays Client ; 5^{ème} pays Fournisseur de Normandie

➤ Exportations

La Normandie est la 6^{ème} région française exportatrice vers la Russie (= **0,9% des exportations régionales**, soit 330 millions€)

Les produits pharmaceutiques et les produits chimiques concentrent 50% des exportations normandes vers la Russie (ensuite viennent les produits pour l'aéronautique et le spatial)

Seine Maritime : 61% des exportations ; Eure : 34%

➤ Importations

5^{ème} pays fournisseur de la Normandie en 2021

La Normandie est la 1^{ère} région importatrice depuis la Russie (=6,6% des importations régionales, soit 3 milliards €)

90% des produits importés sont les hydrocarbures naturels et les produits pétroliers raffinés (10% restants : produits azotés et matières plastiques)

Seine Maritime : 97,5% des importations ; Calvados : 1,5%

Ukraine :

62^{ème} pays Client ; 86^{ème} pays Fournisseur de Normandie

➤ Exportations

La Normandie est la 10^{ème} région française exportatrice vers l'Ukraine (= **0,3% des exportations régionales**, soit 73 millions€)

Les produits pharmaceutiques et les produits chimiques concentrent 46% des exportations normandes vers l'Ukraine

Eure : 49% - Seine Maritime : 34%

➤ Importations

86^{ème} pays fournisseur de la Normandie en 2021

La Normandie est la 12^{ème} région importatrice depuis l'ukraine (=0,03% des importations régionales, soit 14 millions €)

Produits importés sont appareils ménagers, conserves à base de poissons.

Seine Maritime : 40% ; Manche : 40%

Gilles TREUIL : « Tout d'abord, je tiens à aborder mon soutien au peuple et aux entrepreneurs ukrainiens. Dans ce contexte si particulier, nous allons accompagner les entrepreneurs normands en s'appuyant sur une dynamique de partenariat entre la Préfecture, la Région, la CMA, la CRAN et la CCI. Nous sommes aux côtés des entrepreneurs qui vont être impactés par les conséquences de la guerre en Ukraine et avons mis en place un dispositif simple s'appuyant sur un numéro unique normand : 02 32 100 520.

Pour l'instant, les retombées de la guerre en Ukraine sont limitées, néanmoins il commence à y avoir un impact de plus en plus fort sur le prix et la disponibilité des matières premières et approvisionnements. Ainsi, la hausse du prix de l'électricité va avoir des conséquences significatives pour plus de 80% des entreprises, avec de manière corrélée, la dégradation de la trésorerie.

J'invite les entrepreneurs à ne surtout pas rester seuls. Nous sommes à votre écoute pour vous accompagner dans cette période si particulière. Les 500 élus et nos conseillers Entreprises de vos CCI normandes sont à vos côtés pour étudier les alternatives et solutions possibles pour relocaliser, moderniser, innover et décarboner. »

Christophe DORE « L'épreuve que traverse le peuple Ukrainien est terrible et nous rappelle à quel point la paix est fragile. En mon nom et au nom des élus de la CMA Normandie, je leur apporte tout mon soutien. Le monde économique dans son ensemble est solidaire. Les initiatives nombreuses nous ont montré que les entreprises ; les entrepreneurs et leurs collaborateurs ; savent se montrer fraternels.

Tous les artisans subissent ou subiront avec plus ou moins de violence les surcouts liés au choc de prix sur les énergies générés par la crise en Ukraine.

Ce choc vient s'ajouter à ceux qui étaient déjà en cours avant le démarrage de cette guerre : la tension sur les approvisionnements, les matières premières et la tension sur le marché du travail. La combinaison de ces phénomènes vient mettre en péril les marges des entreprises qui ne peuvent pas répercuter l'intégralité de ces hausses sur leurs prix de vente.

L'idée de la mise en place de ce numéro unique est de rappeler aux entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité, qu'elles peuvent solliciter de l'aide et que nous sommes tous mobilisés pour la leur apporter.

Il faut que les chefs d'entreprises sachent qu'ils peuvent nous faire part de leurs difficultés, de leurs craintes et que nous serons là. Alors n'hésitez pas, contactez-nous via le 02 32 100 520, par les réseaux sociaux ou Internet, passez nous voir ou appelez votre conseiller. Peu importe mais sachez que nous sommes à votre service.

Dans ce moment difficile, au sortir de deux années de crise sanitaire, les équipes de la CMA, des CCI, de la Chambre d'Agriculture, de l'ADN, de la Région et de l'Etat sont plus que jamais mobilisés »

Jean Louis BELLOCHE « Pour commencer, je tiens en mon nom, en celui de tous les élus des Chambres et de l'ensemble des agriculteurs de Normandie à apporter mon soutien au peuple Ukrainien et à l'épreuve qu'il est en train de traverser. L'agriculture ukrainienne joue un rôle de premier plan sur la scène internationale et la situation de guerre là-bas nous impacte jusqu'en Normandie.

Avec la dérégulation des marchés et une hausse des charges conséquente, les agriculteurs normands sont aujourd'hui déjà confrontés à des difficultés économiques majeures et devront encore plus y faire face dans le futur. C'est pourquoi aujourd'hui, nous avons la responsabilité de les accompagner afin de ne pas les laisser seuls devant une telle situation.

Les Chambres d'agriculture se mobilisent pleinement pour accompagner les agriculteurs face à l'ensemble des difficultés. Cela implique plus que jamais d'être à leurs côtés pour fournir les meilleurs conseils, envisager les meilleures alternatives techniques et de pouvoir avec la participation de l'Etat accompagner financièrement l'agriculture afin de permettre à tous de continuer de vivre décemment de ce métier

Mesures spécifiques Entreprises annoncées par l'Etat

Plan résilience économique et social qui a été présenté par le Premier Ministre Jean CASTEX le 16 mars

Premier objectif :

protéger les artisans et les TPE face à la hausse des coûts de l'énergie

- Extension du « bouclier tarifaire énergétique »
blocage du prix du gaz depuis le 1^{er} octobre 2021
Limitation de la hausse du coût de l'électricité à 4%,
- Chèque énergie exceptionnel,
- **Remise carburant de 15 centimes** par litre pour **tout type de carburant** (yc GNV, GPL...)
-

Deuxième objectif :

protéger les secteurs les plus exposés pour éviter des faillites et protéger les emplois

- **Nouvelle mesure de compensation Energies :**
Remboursement de 50% du surcoût de la facture énergétique des entreprises (25 m€ max /entreprise) mises en perte d'exploitation par une hausse > 40% de leur facture énergétique, et dont la facture énergétique représente plus de 3% de leur CA (énergéo-dépendantes)
- **Renforcement des dispositifs « Trésorerie »**
 - PGE : Relèvement du plafond d'emprunt à 35% du chiffre d'affaires (25% aujourd'hui)
PGE accessible jusqu'au 30 juin
Possibilité d'étaler les PGE sur 10 ans avec l'appui du médiateur
Nouveau PGE à hauteur de 10% du chiffre d'affaires à compter du 1^{er} juillet pour les entreprises les plus impactées (à valider par la Commission européenne)
 - Report des charges fiscales et sociales pour les entreprises mises en difficulté par l'augmentation des prix de l'énergie ou la perte de débouchés à l'exportation
 - Prêts industrie de BPI France sur 10 ans (700 millions euros) : ouverts au secteur BTP
- **Chômage partiel** : prolongation du recours à l'activité partielle de 12 mois supplémentaires pour celles qui ont déjà signé un accord et mise en place d'une aide pour les entreprises ou branche non couvertes par une telle signature d'ici fin 2022
- **Tensions filières** : un appel à la solidarité effective entre donneurs d'ordre et sous-traitants au sein des différentes filières pour permettre des hausses de prix (sous le contrôle du médiateur des entreprises et de la DGCCRF)

Troisième objectif :

instaurer des mesures d'accompagnement spécifiques pour les secteurs les plus impactés

- Agriculteurs et éleveurs :
 - Elevage : aide transitoire de 4 mois pour compenser l'augmentation des coûts de l'alimentation animale
 - Industrie agroalimentaire : renégociation des contrats de ventes des produits agro-alimentaires avec les GMS pour indexer les prix,
 - plan de sécurisation des engrais
- Transports :
 - Remise carburant de 15c/l (sans affectation de l'indexation gasoil), soit près de 1500 euros par camion
 - Soutien spécifique de trésorerie via un remboursement accéléré de TICPE (de trimestriel à mensuel)

- BTP :
 - activation de la « **clause d'imprévision** » pour réviser les prix des marchés publics et privés, interdiction des pénalités de retard, accélération de la fréquence de publication des index tarifaires des matériaux
 - Accélération de la publication de l'index des MP pour le bâtiment pour une actualisation plus régulière des prix
- Exportateurs vers la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine :
 - Accompagnement et réorientation vers de nouveaux marchés
 - Chèque relance export et chèque VIE
 - Mobilisation de l'assurance prospection

**Quatrième objectif :
protéger dans la durée**

- Accélérer la sortie des énergies fossile (notamment russes)
- Renforcer la souveraineté énergétique, industrielle et technologique (Produire notre énergie, Produire et recycler nos matières premières, Produire nos puces, nos batteries...) en s'appuyant sur les mesures de France Relance et France 2030 notamment

En matière de technologie, d'industrie et d'alimentaire :

- sécuriser les approvisionnements des intrants critiques (nickel, aluminium, cuivre, titane... mais aussi agricoles et agro-alimentaires)
- diversifier les sources d'approvisionnements et augmenter la production
- simplifier les procédures pour raccourcir les délais et mieux déployer les énergies alternatives



#SoutenonsNosEntreprises

